



**École Marguerite-Bourgeoys**  
**3, rue Sainte-Anne**  
**Pointe-Claire**  
**514-855-4236**



### CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Convocation à la séance ordinaire du 25 septembre 2018  
Salon du personnel, 18h30

---

#### Compte rendu

#### 1. Ouverture de l'assemblée : présences et vérification du quorum

18 h 30

#### Personnes présentes :

Maryke Beaudry	Parent – vice-présidente sortante
Morgane Chenu	Parent
Cristiana Elie	Parent
Stéphane Betti	Parent
Maxime Barbeau	Parent
Julie Boileau	Technicienne en service de garde
Viviane Lafrance	Enseignante
Marlène Dagenais	Enseignante
Geneviève Crichlow	Enseignante
Geneviève Lessard	Enseignante
Johanne Landry	Directrice

#### Personnes absentes :

Mélanie Préville-Cyr	Directrice adjointe
Marie Lazure	Psychologue
Ingrid Charles	Parent

La direction souhaite la bienvenue à tous. Un tour de table est fait pour que chacun se présente.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

**CE-2018-2019-01**

**Il est proposé par Marlène Dagenais et secondé par Geneviève Crichlow d'approuver l'ordre du jour.**

### 3. Parole au public (s'il y a lieu)

Aucun public

### 4. Fonctionnement du CÉ

#### a. Régie interne

Suite aux discussions, le document sera révisé par Morgane Chenu et remis à la prochaine rencontre.

#### i. Délai de diffusion de l'ordre du jour

Dans le document des règles de régie interne (adopté en vertu de la résolution no. CE-98/99-04), le point 4 implique que l'ordre du jour soit remis 7 jours en avance. Également, les membres du CÉ se doivent de communiquer les points qu'ils souhaitent ajouter à l'ordre du jour au plus tard le lundi précédant la réunion, avant 8h00.

#### ii. Gestion des variis

Il a été entendu que les membres ont jusqu'à 8h le lundi pour soumettre des points à ajouter au varia. Pour un ajout, les parents s'adresseront à la présidence et le personnel de l'école à la direction.

#### iii. Préparation des membres

Pour voir au bon fonctionnement des rencontres, chaque membre doit arriver préparé aux réunions (lire les documents à l'avance, les annoter au besoin et apporter le matériel nécessaire).

#### iv. Rôle et objectivité de chaque membre

Une explication est donnée sur le fait que les membres du CÉ doivent faire preuve d'impartialité. Le rôle de certains membres du CÉ est abordé (ex : secrétaire, délégué au comité régional de parents (CRP), membres parents), ainsi que la nécessité de les clarifier davantage dans le document « RÈGLES DE RÉGIE INTERNE ».

#### v. Cas particulier versus intérêt général de l'ensemble des élèves

Toute décision doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves et non en fonction d'un intérêt personnel.

#### vi. Absence d'un membre

En cas d'absence, il faut en avvertir les personnes concernées, soit la présidente pour les parents et la direction pour les membres du personnel. Les membres du CÉ sont responsables de s'informer sur le contenu discuté lors de leur absence. Si un membre absent avait une tâche sous sa responsabilité, il doit s'assurer de transmettre les informations requises au conseil.

Dans les années à venir, il a été proposé d'élire des substituts lors de l'assemblée générale, pour permettre un remplacement en cas d'absence ou de désistement.

#### Autres changements demandés au document « RÈGLES DE RÉGIE INTERNE » :

- Suppression des points 4.4 ;
- 6.5 : revoir formulation de l'article, et prévoir « la nomination de substituts tel que prescrit par la loi ;
- 7 : ajout des rôles et responsabilités des autres fonctions du CÉ (i.e. secrétaire, trésorier, représentant des enseignants, représentant du Service de garde (SDG), représentant du comité des parents ;
- 8.1 : ajout de la notion « d'impartialité et d'objectivité » à l'article.

**b. Dénonciation d'intérêts (information)**

Chaque membre a l'obligation de compléter et remettre le document reçu à cet effet.

**c. Budget du CÉ (adopte)**

Un budget de 375\$. Les membres proposent un souper de fin d'année afin de souligner l'implication de tous.

**CE-2018-2019-02**

**Il est proposé par Julie Boileau et secondé par Morgane Chenu d'adopter le budget du CÉ.**

**5. Élection de la présidence**

**CE-2018-2019-03**

**Morgane Chenu propose Maryke Beaudry comme présidente, secondé par Cristiana Elie.**

**Maryke Beaudry propose Morgane Chenu comme vice-présidente, secondé par Geneviève Lessard.**

**Accepté à l'unanimité.**

**6. Élection du secrétaire et du trésorier ou de la secrétaire et de la trésorière**

**CE-2018-2019-04**

**Geneviève Lessard propose Viviane Lafrance comme secrétaire, secondé par Maryke Beaudry.**

**Geneviève Crichlow propose Geneviève Lessard comme trésorière, secondé par Viviane Lafrance.**

**Accepté à l'unanimité.**

Il est décidé que la secrétaire soit assistée dans la révision et la correction des procès-verbaux par Cristiana Elie.

**7. Nomination des membres de la communauté**

Aucune nomination, mais discussion sur des membres possibles dans la communauté tels que Le Club optimiste de Pointe-Claire (la présidence s'engage à essayer de les contacter) et le (CIMOI) Centre d'Intégration Multi-services de l'Ouest de l'Île (la direction s'engage à les contacter). Aussi, Cristiana s'informerà à ce sujet lors de sa 1<sup>ère</sup> rencontre au CRPRO.

**8. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion de juin 2018**

**CE-2018-2019-05**

**Il est proposé par Maryke Beaudry et secondé par Geneviève Lessard d'approuver le procès-verbal de la dernière réunion.**

**9. Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale de septembre 2018**

Quelques coquilles seront corrigées (suivi à faire pour s'en assurer).

**10. Suivi du procès-verbal de la dernière réunion**

Conférence pour les parents (point 12i.).

**11. Compte-rendu des membres**

**a. Des représentantes des enseignants**

Belle rentrée scolaire ! L'école a subi un rajeunissement dans l'aile longeant le bord de l'eau (peinture, planchers et plafonds). Les fêtes de la rentrée pour les élèves et les parents se sont bien déroulées. Il y a eu aujourd'hui la sortie scolaire en 3<sup>e</sup> année.

**b. De la représentante du service de garde**

Le bureau de Julie Boileau, technicienne du service de garde, est maintenant à l'entrée du service de garde. Il y a plusieurs nouveaux membres du personnel. Nous avons ajouté du soutien à l'heure du dîner avec la présence d'une TES et d'une rotation des TES plancher. Nous avons environ 180-185 enfants inscrits de façon régulière. La première journée pédagogique se fera sous le thème de la croisière. La journée pédagogique suivante aura lieu à 45 degrés Nord pour les grands.

**c. De la représentante de Parents Action (direction et présidence)**

**i. Maison Hantée (300\$)**

Le comité de parents (Parents Action) remettra 300\$ pour la maison hantée de l'Halloween.

**CE-2018-2019-06**

**Un budget de 300\$ pour la maison hantée est proposé par Morgane Chenu et secondé par Julie Boileau.**

**ii. Budget préautorisé (300\$ à 500\$)**

Le comité de parents (Parents Action) souhaite avoir 500\$ préautorisé pour des activités récompenses.

**CE-2018-2019-07**

**Un budget préautorisé de 500\$ est proposé par Julie Boileau et secondé par Viviane Lafrance.**

**iii. Retour sur la fête de la rentrée**

Le BBQ de la rentrée a eu lieu. Beaucoup de nouveaux parents se sont joints à nous. Toutefois, malheureusement, nous n'avons pas eu beaucoup de bénévoles lors de la soirée.

**iv. De la représentante au comité régional des parents**

Aucune réunion n'a eu lieu.

**12. Mot de la directrice**

**a. Retour « Guêpes »**

La direction explique que plusieurs élèves du préscolaire (5) ont été piqués par des guêpes. Nous avons dû faire venir les secours étant donné la grande quantité de piqûres. Les interventions du personnel de l'école ont été reconnues comme étant exemplaires.

Il y avait un nid de terre et les élèves ont dérangé le nid. L'exterminateur était venu le matin, mais après l'incident, il est revenu l'après-midi même et le lundi suivant.

**b. Conseil étudiant**

Les élections auront lieu sous peu avec un représentant par classe, de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, tous les types de classe confondus.

**c. Effectifs 2018-2019 (élèves et personnel)**

Nous sommes à 509 élèves et 95 membres du personnel. Il y a 7 classes TSA (1 maternelle, 3 x 1<sup>er</sup> cycle, 2 x 2<sup>e</sup> cycle, 1 x 3<sup>e</sup> cycle), 2 classes de douance (1 x 2<sup>e</sup> cycle, 1 x 3<sup>e</sup> cycle), 2 classes d'accueil (1 x 1-2-3 années, 1 x 4-5-6 années), 3 maternelles (2 x régulier et 1 x accueil), 16 classes primaire (3 x 1<sup>re</sup> année, 3 x 2<sup>e</sup> année, 3 x 3<sup>e</sup> année, 2 x 4<sup>e</sup> année, 2 x 5<sup>e</sup> année, 2 x 6<sup>e</sup> année, 1 x 5<sup>e</sup>/6<sup>e</sup> année).

**d. Approbations courriel**

De façon exceptionnelle, il est convenu de faire des approbations courriel, en répondant à tous, pour des sujets mineurs (n'impliquant aucun budget) et qui doivent être traités rapidement (ex : sortie de classe) et d'inscrire ces approbations dans le compte-rendu de la réunion suivante pour les officialiser.

**e. Terry Fox**

Le 27 septembre aura lieu la course Terry Fox pour sensibiliser les jeunes à la cause. Des parents bénévoles seront placés tout au long du parcours pour encourager les élèves. Des minis lapins (élèves de 6<sup>e</sup> année) seront choisis. Une collation santé sera offerte aux élèves à la fin de la course.

**f. Activités intégrées**

Le gouvernement octroie deux mesures pour aider à financer les activités éducatives :

1. Les sorties en milieu culturel (9,76\$ par élève inscrit au 30 septembre 2017)
2. L'école inspirante (29,52\$ par élève inscrit au 30 septembre)

La contribution des parents ne pouvant plus être demandée (sauf pour des activités récompenses) pour compléter ces mesures à la baisse, cette situation influencera beaucoup nos activités intégrées, car la plupart des niveaux demandaient autour de 50\$ par élève. Avec le coût des autobus qui peut être élevé et le fait que l'école ne soit pas située dans un milieu défavorisé pouvant bénéficier de plus d'aide financière, il faudra faire preuve de créativité et limiter certaines sorties.

Discussion sur une participation financière possible de Parents action pour éviter une réduction des activités intégrées. Désir de certains enseignants qu'il y ait une consultation des enseignants par la direction au sujet des besoins pouvant être comblés par un soutien financier de Parents action (ex : achat de livres pour la classe).

**g. Parascolaires**

Colette Legault (secrétaire de l'école) est maintenant responsable des activités parascolaires. La première session de l'année est commencée !

**h. Exemptions de la politique alimentaire pour les fêtes**

Lors des festivités (Halloween, Noël, St-Valentin, Pâques, Fin d'année) l'école voudrait offrir des friandises aux enfants.

**CE-2018-2019-08**

**Il est proposé par Maryke Beaudry et secondé par Morgane Chenu d'approuver l'exemptions de la politique alimentaire pour les grandes fêtes.**

**i. Conférence pour parents : L'anxiété ?**

La direction demandera à Mme Katherine d'entrer en contact avec la personne qu'elle nous avait recommandé pour l'année dernière. Information sur la correspondance reçue à l'attention du CÉ par cette même personne : Chantal Besner, consultante en gestion de l'anxiété.

**j. Gros dossiers 2018-2019 (Plan d'Engagement Vers la Réussite (PEVR), Projet éducatif/plan de réussite, code de vie, normes et modalités, valorisation du français)**

Plusieurs gros dossiers seront travaillés cette année. Le CÉ sera consulté et devra se prononcer sur plusieurs éléments. Le projet éducatif aura un comité de travail et nous ferons le pont avec le CÉ à chaque étape pour avoir le poulx de ce dernier.

**k. Contenu du programme sur la sexualité**

Les professeurs recevront une formation pour les préparer à transmettre le contenu de ce programme. La direction de l'école soulève déjà la présence d'indignation chez certains parents, qui s'opposent à la dissémination de ce contenu à leurs enfants. Malheureusement, l'école doit se conformer au programme imposé par le MEES.

**I. Frais pour matériel didactique périssable**

À titre indicatif, la direction de l'école a partagé les frais par niveau, qui subissent une baisse due à l'élimination du projet personnel, dans les classes de douances.

**CE-2018-2019-09**

**Il est proposé par Geneviève Lessard et secondé par Viviane Lafrance d'approuver les frais pour le matériel didactique périssable.**

**13. Calendrier des prochaines réunions**

- 6 novembre 2018
- 4 décembre 2018
- 15 janvier 2019
- 19 mars 2019
- 9 Avril 2019
- 7 mai 2019
- 4 juin 2019

**14. Varia**

**i. Demande de réparation de la cour d'école**

Une demande est faite pour faire la réparation de la cour d'école.

Des demandes ont été faites, mais il y a eu plusieurs changements au sein de ce département. Un suivi sera une fois de plus fait par la direction. Aussi, une lettre sera rédigée par la vice-présidente, avec la participation de la présidente et de la direction pour un envoi à la CSMB.

**ii. Communication entre les membres du CÉ et l'ensemble des parents**

Morgane Chenu propose de présenter les membres du CÉ aux parents de l'école par le biais d'une lettre envoyée par courriel. Elle rédigera une lettre qu'elle présentera au CÉ lors de la prochaine séance. Discussion sur des moyens à mettre en place pour favoriser la communication et permettre aux membres parents de mieux représenter l'ensemble des parents (ex : boîte aux lettres, onglet sur le site Internet de l'école, courriel pour le CÉ). La réflexion et la discussion sur le sujet devra se poursuivre lors de la prochaine séance (manque de temps pour continuer).

**iii. Présence de la police le matin**

Certains parents se questionnent sur la présence de la police aux abords de l'école le matin. La présence de la police près du terrain de baseball est sûrement reliée au fait que nous avons mentionné que certaines personnes se promènent avec leur chien, sans laisse, durant les heures d'école.

La direction mentionne aussi que la police assure une sécurité lors de l'arrivée des élèves dus à l'achalandage de voitures.

**15. Levée de l'assemblée**

À 21 h 30. Prochaine réunion : mardi 6 novembre 2018, à 18 h 30.